

### Le logement

mises en chantier ou l'absence de mises en chantier. D'après lui, ils sont inexacts.

Dans le cadre de l'étude de ce projet de loi relatif au logement, il convient d'examiner très brièvement la situation économique. Ce projet de loi découle du budget. Dans son édition d'aujourd'hui, le *Citizen* d'Ottawa, journal généralement favorable au gouvernement, a publié un éditorial intitulé «Le spectre de la dépression», le jour même où le dollar est tombé une fois de plus sous la cote des 82c. Notre monnaie est tombée en réalité à 81.68c., soit une diminution de 0.44c. Ce fléchissement du dollar attisera l'inflation et, de ce fait même, les Canadiens auront encore plus de difficulté à se loger décemment. Cela devient en réalité de plus en plus aléatoire.

Je tiens à signaler ceci: cet éditorial est paru dans un journal qui, comme tant d'autres, a critiqué les députés qui ont prétendu qu'il fallait savoir ce que cela coûterait et réfléchir aux conséquences de telles dépenses avant de lancer un programme. Si les éditorialistes jugent que le spectre de la dépression plane sur les Canadiens, c'est à cause de la dette nationale, qui atteint actuellement 122 milliards de dollars. On se rend compte tout d'un coup qu'environ un quart des recettes fiscales sert non pas à rembourser la dette, mais à payer les intérêts sur la dette. Le gouvernement prétend que l'on peut établir toutes sortes de programmes bons en soi; c'est facile à dire, mais il faut payer la note en fin de compte.

• (2120)

Telle est la situation que nous connaissons actuellement et si je prends la peine d'insister c'est parce que le logement est une des grandes nécessités de la vie. Il est tragique qu'à cause de différents programmes qui sont loin d'avoir la même importance que le logement, le ministre en soit réduit à présenter un bill plus qu'insuffisant. Il n'a pas les moyens de mettre en place des programmes de logement qui répondent aux besoins de nos concitoyens.

Aujourd'hui, j'ai reçu un mot d'un de mes électeurs auquel il avait joint une coupure de journal intitulé: «Trudeau veut nous tuer». Cet article traite des problèmes que les Canadiens moyens et notamment les chefs de petites entreprises ont dans la conjoncture actuelle. En conclusion à cette lettre, cette personne dit espérer que l'opposition pourra faire quelque chose avant que la révolution éclate.

Il est plutôt dramatique qu'un Canadien puisse tenir de tels propos, monsieur l'Orateur; mais ce n'est pas surprenant, car le gouvernement a tellement mal géré notre économie que les gens ne croient plus qu'aucun programme satisfera à leurs besoins et qu'ils peuvent investir dans le logement, compte tenu de la façon dont notre économie est dirigée.

Quelles sont les initiatives du gouvernement en matière de logement, monsieur l'Orateur? On peut citer le bill C-89, le Programme d'aide à l'accession à la propriété ainsi que les programmes d'isolation des maisons, avec de la MIUF par exemple.

Pas plus tard qu'aujourd'hui une station de radio du Manitoba avait une ligne ouverte sur cette substance. Le reporter qui animait cette émission ainsi que d'autres de ses collègues qui ont fait des recherches, se sont aperçus que le gouvernement avait l'intention d'enlever l'amiante se trouvant dans tous les bâtiments du ministère de la Défense à Shilo. Il a lancé un appel d'offres, mais quand on leur a demandé à combien se

montaient environ les soumissions, les fonctionnaires ont refusé de répondre. Quand les reporters ont demandé pourquoi on enlevait cette amiante, les fonctionnaires leur ont répondu que c'était dangereux. Après cela, on leur a demandé pourquoi le gouvernement retirait l'amiante quand il ne venait pas en aide à nos concitoyens qui ont de la MIUF dans les murs de leurs maisons. Je précise que le gouvernement a autorisé l'emploi de cette substance et qu'il l'a même encouragé par les subventions du programme d'aide à l'accession à la propriété. Mais apparemment, on n'a pas autant envie de régler le problème de nos concitoyens que celui des installations de la Défense à Shilo. A la question de savoir pourquoi on retire ce produit dans les installations militaires de Shilo et non pas dans les maisons de particuliers, on a répondu que les bâtiments de Shilo étaient des bâtiments du gouvernement. Mais monsieur l'Orateur, ce n'est pas une raison suffisante.

Le ministre nous a prêté une oreille fort attentive ces derniers jours, mais je me dois de lui signaler que les initiatives de son gouvernement en matière de logement ne satisfont pas aux besoins des Canadiens et même que certains des programmes ont lamentablement échoué. En effet, certaines personnes qui croyaient apporter des améliorations à leur maison ont trouvé que les travaux leur avaient coûté cher et qu'ils étaient insuffisants.

En préparant mon discours de ce soir, je me suis reporté à un discours qu'avait prononcé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) en octobre 1979 alors qu'il était le critique du logement. A cette époque, à propos de la déduction de l'intérêt hypothécaire, il avait grosso modo fait remarquer au ministre: quand on est dans le pétrin, il y a toujours moyen de s'en sortir. Apparemment, ce moyen consiste à rejeter aujourd'hui la responsabilité sur le gouvernement précédent. A-t-on jamais entendu un gouvernement qui a été si longtemps au pouvoir critiquer autant un gouvernement qui ne l'a été que moins d'un an? Ce discours était fort édifiant, monsieur l'Orateur. Le député demandait, par exemple, comment un gouvernement pouvait présenter un programme dont ne profiteraient pas au moins 40 p. 100 de la population. En extrapolant quelque peu, reconnaît-il donc que le programme aurait bénéficié à 60 p. 100 de la population? Combien de Canadiens seront touchés par le programme dont vient de nous saisir le ministre chargé du Logement? Je prétends qu'il n'y en aura qu'une petite poignée, monsieur l'Orateur.

Nous avons entendu ce que les Néo-démocrates avaient à dire à propos du logement. Hier, un de leurs députés a affirmé que le logement était un droit fondamental et que son parti le considérait comme tel. Quel type de propriété les Canadiens seront-ils portés à acheter en tout premier lieu, monsieur l'Orateur? Une maison. Pourtant, le parti qui considère le logement comme étant un droit fondamental a voté à la moindre occasion contre les droits de propriété proposés dans le comité mixte spécial sur la constitution et à la Chambre. Où voulait-il en venir au juste? Comment peut-il d'une part prétendre que le logement est un droit fondamental et de l'autre voter contre les droits de propriété? La vaste majorité des Canadiens espèrent seulement pouvoir s'acheter une maison. Pourtant, le NPD, qui considère le logement comme un droit fondamental, s'intéresse à ce droit mais non pas au droit à la propriété...